AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1845
FR00000060873-FS0594

8 septembre 2014

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 5 septembre 2014, la société anonyme de droit marocain Diana Holding[1] (Domaine Zniber, Ait Harzallah, Province d'El Hajeb, Wilaya de Meknes Tafilalet, Maroc) a déclaré avoir franchi en hausse :

- le 3 septembre 2014, le seuil de 5% du capital de la société BELVEDERE et détenir 1 329 067 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,97% des droits de vote de cette société[2] ; et

- le 4 septembre 2014, le seuil de 5% des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir 1 543 000 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 5,83% du capital et 5,77% des droits de vote de cette société[1].

Ces franchissements de seuils résultent d'acquisitions d'actions BELVEDERE sur le marché.

———

[1] Contrôlée par la famille Zniber.
[2] Sur la base d'un capital composé de 26 486 477 actions représentant 26 721 879 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.